

case de l'ancien 11 avec paraphe

L'an mil sept cent trente le dix huit à dix sept
novembre apres la publication des trois lettres
suivantes

 —

cette paroisse et en celle de Gometz la Ville sans aucune
opposition. Scavoir les premiers huit et dix jours de l'octobre
au mois de novembre aux quares et messes paroissiales
comme il appert par le certifiât du 1^{er} curé de Gometz la
Ville resté entre nos mains, Les francs-villages d'Hyver
et aux environs par leur consentement mutuel et sans enlever
la benédiction nuptiale ont été par moy luy soussigné
solennellement mariés Jacques moyes Vireux de madame
Toussaint et Marie Dufresne V.^{re} de Nicolas Le Gendre en
présence de Nicolas Le Gendre Jean Cadore tailleur
demeurant à Limours, de Jacques Pasquier laboureur
demeurant à la Brosse de cette paroisse, de Simon
maugard demeurant à Gometz la Ville du côté de l'Église
de Pierre Dufresne Père de l'épouse, de René Simon
beaufreux de l'épouse, de Jacques Bouquet Vigneron
beaufreux de l'épouse, lesquels ont avec l'époux et l'épouse
Signé Signé Jacques moyes, Marie Dufresne. M.D.C.
R. Simon Jacques Bouquet Pasquier Simon maugard
Jean Cadore. q Nicolas. J. B. Boitseau curé de l'annex
aux paroisses.